



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1994/1212/Add.1  
14 novembre 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

MISSION D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES EN EL SALVADOR

Rapport du Secrétaire général

Additif

1. Conformément au paragraphe 30 de mon rapport principal (S/1994/1212), je souhaite informer le Conseil de sécurité que le coût de la prorogation du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) pendant une période de cinq mois allant du 1er décembre 1994 au 30 avril 1995 est estimé à environ 5,5 millions de dollars. Les effectifs de la Mission d'observation seraient les suivants : 3 observateurs militaires, 46 contrôleurs et instructeurs de la police civile, 59 agents recrutés sur le plan international et 86 agents locaux. Une ventilation du coût estimatif par grandes catégories de dépenses est communiquée pour information dans l'annexe du présent additif.

2. Si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de l'ONUSAL, je recommanderai à l'Assemblée générale que les dépenses supplémentaires résultant de cette prorogation soient considérées comme des dépenses de l'Organisation devant être supportées par les États Membres en application du paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies et que les contributions mises en recouvrement auprès des États Membres soient portées au crédit du compte spécial de l'ONUSAL.

## ANNEXE

Coût estimatif de la prorogation du mandat de la Mission d'observation  
des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) pendant la période allant du  
1er décembre 1994 au 30 avril 1995

(En milliers de dollars des États-Unis)

|   | <u>Montant</u>        |
|---|-----------------------|
| 1. Dépenses afférentes au personnel militaire                 | 37,1                  |
| 2. Dépenses afférentes au personnel civil                     | 3 698,1               |
| 3. Locaux/logement  | 372,5                 |
| 4. Réparations des infrastructures                            | —                     |
| 5. Opérations de transport                                    | 126,0                 |
| 6. Opérations aériennes                                       | 120,5                 |
| 7. Opérations navales   | —                     |
| 8. Transmissions  | 35,0                  |
| 9. Autres matériels   | 20,0                  |
| 10. Services et fournitures                                   | 146,0                 |
| 11. Services et fournitures pour les élections                | —                     |
| 12. Programmes d'information                                  | 30,0                  |
| 13. Programmes de formation                                   | —                     |
| 14. Programmes de déminage                                    | —                     |
| 15. Assistance pour le désarmement et la démobilisation       | —                     |
| 16. Fret (transport aérien et de surface)                     | 7,5                   |
| 17. Système intégré de gestion                                | —                     |
| 18. Compte d'appui pour les opérations de maintien de la paix | 261,4                 |
| 19. Contributions du personnel                                | 636,2                 |
|   | <hr/>                 |
| Total   | <u><u>5 490,3</u></u> |

-----